

**SEAC GUIRAUD FRERES
ZI LA BONETTE
85240 ST HILAIRE DES LOGES
FRANCE**

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Eléments de murs de soutènement en béton
Retaining wall elements

décrit(s) dans le tableau ci-après,

| Type d'élément de mur | Méthode(s) de détermination des propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu" | Béton armé (BA) ou béton précontraint (BP) ou béton non armé (B) |
|-----------------------|--|--|
| Murs poids | 1 | BA |

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

SEAC
31021 TOULOUSE CEDEX 2

et fabriqué(s) dans l'usine :

SEAC GUIRAUD FRERES
85240 ST HILAIRE DES LOGES

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 15258:2009 et dans les Règles d'application **CE2+/R21**

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat est délivré le 01 janvier 2001 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 01 janvier 2004.

Les règles d'application en vigueur ainsi que la liste des certificats délivrés par le CERIB sont tenues à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 01/01/22



Cédric FRANCOU
Directeur de la direction
Qualité Sécurité Environnement

Établissement : **SEAC GUIRAUD FRERES**

à : **85240 ST HILAIRE DES
LOGES**

N° 106.001

OBSERVATIONS
